

Loin de moi, M. l'orateur, le désir de vouloir prêcher d'une manière exagérée en faveur de mon clocher, je veux exposer les choses telles qu'elles sont en réalité et au meilleur de ma connaissance.

Je crois que quelques notions géographiques ne seront pas ici déplacées.

La péninsule de Gaspé, formant la partie est de la province de Québec, est baignée au nord et à l'est par les eaux du fleuve et du golfe Saint-Laurent et au sud par les eaux de la Baie des Chaleurs.

Elle est divisée en trois parties par une chaîne de montagnes presque contigües, qui forment une espèce de ceinturon non complètement fermé à son extrémité ouest. De temps en temps, ces montagnes semblent abandonner le chaînon ordinaire et s'avancer vers nos rivages pour montrer orgueilleusement leurs plus hautes cimes. D'autres fois, satisfaites du spectacle produit, elles s'éloignent vers l'intérieur, laissant à l'agriculture et la colonisation de vastes et splendides plaines.

La première partie située au nord de la chaîne de montagnes, s'étend jusqu'aux rivages du fleuve Saint-Laurent, se prolongeant vers l'ouest dans le comté de Rimouski, et vers l'est dans le comté de Gaspé. Elle forme la côte nord de la péninsule. Craignant de donner, sur cette partie, des renseignements qui ne seraient pas tout à fait satisfaisants, je m'en abstiendrai.

La partie centrale comprise entre les deux chaînes de montagnes, est d'une très grande étendue et appartient en grande partie aux comtés de Bonaventure et de Gaspé, s'étendant vers l'ouest jusqu'à Ristigouche dans le haut du comté de Bonaventure, et descendant vers l'est jusqu'au bassin de Gaspé. C'est dans cette partie que se trouve la grande et belle vallée, appelée vallée de la Gaspésie. C'est là, M. l'orateur, que nous pouvons faire, si nous le voulons, de la colonisation sur une grande échelle.

Non-seulement il y a du terrain pour y établir des centaines de colons, mais aussi des milliers et des milliers de colons. Outre les avantages qu'offre cette vallée à l'agriculture et à la colonisation, nous pourrions encore retirer de ces belles et vastes forêts qui n'ont été visitées que par quelques hardis chasseurs, d'immenses richesses. Cela semble se comprendre trop facilement pour insister plus longtemps sur ce point. Aussi, je me flatte que, dans un avenir qui n'est pas trop éloigné, on aura la jouissance de voir nos descendants, représentant le Grand Tracadigash et le grand Cascapédia, venir eux-mêmes défendre en cette chambre leurs droits et leurs intérêts. J'ajouterai ici, en passant, que notre ligne projetée du chemin de fer de la Baie, nous sera d'une aide puissante en nous permettant de pénétrer plus à bonne heure dans cette grande et belle vallée de la Gaspésie.

Enfin, la troisième partie, située au Sud et se terminant au littoral de la Baie, forme actuellement la partie la plus habitée et la plus en culture dans le comté de Bonaventure. C'est dans cette dernière division que se trouvent ces paysages déjà assez bien connus et dont les voyageurs se plaisent à vanter, avec raison, les beautés et les avantages. C'est là sur ce beau littoral, assez mémorable par la descente et le séjour qu'y fit le grand Jacques Cartier, que les touristes peuvent trouver et goûter tous les charmes de la nature la mieux parée et la plus élégante, pour récréer l'homme fatigué du bruit et du vacarme des villes. Des rivières riches en poissons de toutes sortes, sillonnent cette partie de distance en distance.

Des places d'eau, d'un avantage exceptionnel, d'une beauté remarquable et qui, au dire des amateurs, laissent bien loin en arrière toutes celles qui ont été jusqu'à présent à la mode, se rencontrent dans plusieurs endroits, entre autres à Carleton, à New-Carlisle, Paspébiac, etc. Je ne peux omettre de mentionner le plaisir non à dédaigner d'une douce et aimable navigation sur les eaux paisibles de notre Baie. Ceux qui aiment les péripéties d'une navigation un peu agitée peuvent aussi facilement satisfaire leur désir. Si je ne croyais pas sortir du cadre que me trace la question qui nous occupe, c'est à dire l'agriculture et la colonisation, je vous parlerais aussi avec plaisir de nos beaux et nombreux havres de mer, mais je me bornerai à l'espoir que nous avons de faire de Paspébiac, l'un des plus beaux ports de mer.

De plus, on voit dans cette partie de belles paroisses, où l'agriculture est très prospère et qui peuvent rivaliser avantageusement avec nos anciennes, nos belles et nos florissantes paroisses du haut de la Province.

Je puis dire, sans crainte de me tromper, que la Gaspésie en général, et le comté de Bonaventure en particulier, offre à la colonisation et à l'agriculture de très grands avantages. Sou-

sol est reconnu de première qualité, les céréales de toutes sortes y poussent et y croissent d'une manière prodigieuse. Les terres sont belles et surtout faciles à cultiver, je ne dirai pas dans toutes les parties du comté, mais dans le plus grand nombre d'endroits.

Nos montagnes recouvertes en général d'une couche épaisse de terre, et qui semblent au premier abord rebuter le colon, nous donnent un pâturage de première classe et rendraient par cela même très facile l'élevage du bétail. Et il est reconnu que les vapeurs salines, qui s'exhalent de la Baie, donnent à nos pâturages une qualité qu'on ne trouve pas dans les autres endroits de la Province; j'ajouterai que ce qui manque ailleurs au cultivateur, pour renouveler les ingrédients nécessaires à la fertilisation, la nature semble s'être plu à en gratifier le comté de Bonaventure. Tout le littoral de la Baie, avec les débris d'herbes salines et surtout par le goût non que la mer y dépose en grande quantité, nous donne un composé végétal précieux et d'une richesse immense, un an hareng, au capelan, à la plie et aux débris que donne la pêche de la morue et du homard. De plus, dans différents endroits, nous avons encore de grandes étendues de vase, contenant des débris organiques et autres ingrédients de fertilisation d'une puissance extraordinaire comme engrais. L'expérience nous a prouvé que 12 voies de cette vase suffisent amplement pour un arpent de terre, et l'expression dont on se sert l'exprime bien, puisqu'on dit qu'il faut seulement la saupoudrer.

Il est facile de voir, par cette courte appréciation, que le comté de Bonaventure offre, outre ses attraits séduisants pour le touriste, des avantages réels pour l'agriculture.

Aussi suis-je heureux, M. l'orateur, de pouvoir dire que, depuis un certain nombre d'années, l'agriculture et la colonisation font des progrès remarquables dans le comté de Bonaventure. Outre les quatorze paroisses et cantons bien organisés, mais qui peuvent encore, pour la plupart d'entre eux, s'agrandir considérablement, nous possédons encore plusieurs nouvelles colonies qui progressent rapidement. Avec un peu d'encouragement, nous aurions le plaisir de voir doubler, tripler même le nombre de ceux qui vont chaque année grossir les rangs de ces courageux colons.

On me permettra de manifester hautement le plaisir que l'on me fait si, à l'exemple de l'honorable premier dont j'invoque le témoignage, les honorables membres de cette chambre veillent une fois faire connaissance avec les beaux paysages de la Baie des Chaleurs; je suis certain qu'ils s'en retourneraient convaincus de la vérité de mes remarques.

Il serait inutile de parler des immenses avantages que le comté de Bonaventure offre pour les industries de toutes sortes, après les informations si justes, données, l'année dernière, par mon prédécesseur, M. Riopel.

C'est une consolation pour nous, représentants du comté agricole, de constater et de pouvoir déclarer ouvertement que nos gouvernements et celui-ci en particulier, avec tous les honorables membres qui forment cette députation, à l'exception toutefois, de l'honorable membre pour Montréal-Centre, comprennent la nécessité et l'importance d'encourager par tous les moyens à leur disposition, l'agriculture et la colonisation.

Oui, M. l'orateur, pour une province nouvelle et essentiellement agricole, comme la province de Québec, l'agriculture et la colonisation doivent occuper la plus large part de notre attention. Un grand homme a dit, et je me permettrai de le répéter après lui, "c'est par la charrue que notre pays a été sauvé," et c'est par la charrue qu'il le sera toujours.

Voyons, M. l'orateur, quel noble rôle joue le colon dans notre beau pays et quelle belle mission est réservée à ceux qui sont chargés de le régir et de le gouverner. Nous tenons ses destinées dans nos mains, à nous de les faire belles et prospères. Encourageons donc l'agriculture, puisqu'elle est la plus sûre garantie, le soutien le plus précieux de notre peuple. Travaillons avec énergie, ne nous arrêtons pas aux premières difficultés, faisons promptement ouvrir des chemins dans l'intérieur de nos forêts, afin qu'on n'entende plus dire par nos jeunes gens: "que le gouvernement nous donne des chemins et nous irons nous établir sur ces terres."

N'ayons pas peur de voter pour cela des sommes aussi considérables que les finances le permettent. Et nous verrons bientôt ces immenses forêts, qui s'étendent encore au loin dans différentes parties de la Province, disparaître sous la hache du courageux colon, ce vrai patriote qui n'a pas peur d'arroser de ses sueurs le sol qui lui donne le pain de sa famille. Aussi plus tard il aura la consolation de voir les sueurs tombées de son front devenir autant de brillantes piastres d'or. Et nous, de notre côté, nous aurons le bonheur de voir nos jeunes gens, au